

Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique

CAB/CM/MP
N°2025 - 0025

Fort-de-France, le 28 FEV. 2025

M. François BAYROU
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : *La Martinique en situation de submersion par le narcotrafic.*

Monsieur le Premier ministre,

La Martinique se trouve aujourd'hui confrontée à une menace d'une ampleur sans précédent, qui ébranle les fondements de sa sécurité, de son économie et de son tissu social : le narcotrafic et ses conséquences dévastatrices.

Par sa position géostratégique, la Martinique est une plaque tournante du trafic international de stupéfiants et une porte d'entrée de ces produits vers l'Europe. Les chiffres démontrent l'ampleur de la submersion que nous subissons avec un risque de catastrophe humaine et sociale à court terme sans réaction de l'Etat : **en 2024 sur les 54 tonnes de cocaïne saisies sur l'ensemble du territoire national (Outre-mer et Hexagone), 60% l'ont été sur le seul territoire de la Martinique, soient 32 tonnes.**

Cette criminalité orchestrée par des réseaux puissants, s'accompagne d'un afflux d'armes sur le territoire en provenance des pays de la Caraïbe et des Amériques. La Martinique connaît un taux d'homicide par arme à feu bien supérieur à celui de l'Hexagone ainsi que des règlements de comptes sanglants, six d'entre eux ayant récemment fait l'objet d'investigations approfondies par la JIRS de Fort-de-France. Avec 24 homicides commis dont 17 par arme à feu en 2024, la Martinique fait partie des régions enregistrant le plus d'atteintes à la vie avec la Guyane et la Guadeloupe. Depuis le 1^{er} janvier 2025, nous enregistrons déjà 4 meurtres commis exclusivement par arme à feu.

Les réseaux criminels ne se contentent pas de semer la violence et la peur : ils exploitent les fragilités socio-économiques locales pour étendre leur emprise. En plus de la généralisation du phénomène des « mules » aux Antilles et en Guyane, une économie parallèle criminelle faite de blanchiments de fonds gangrène l'équilibre social Martiniquais.

Selon le rapport de la Commission d'enquête sénatoriale sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier, « *au moins 3,5 milliards d'euros sont générés chaque année par le narcotrafic en France et échappent aux autorités* ». Sur cette somme, plus de 400 à 450 millions d'euros alimenteraient les organisations criminelles présentes aux Antilles – Guyane et en particulier en Martinique.

Alors que l'implantation de gangs armés est une réalité en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane, que de plus en plus de quartiers sont sous la coupe d'organisations criminelles, une fois de plus parce qu'il est question des Outre-mer, l'Etat semble rester sourd, aveugle et silencieux. Le Sénat déplore d'ailleurs dans son rapport que les stratégies sécuritaires mises en place en Guyane et aux Antilles, sont « *d'avantage tournées vers la protection de l'Hexagone que vers celle des territoires ultramarins, justifiant le sentiment d'abandon des habitants, des élus et de la chaîne pénale. Le sous-dimensionnement des moyens humains au regard de l'ampleur du narcotrafic ne permet ni d'exploiter l'ensemble des renseignements disponibles, ni d'absorber la charge d'investigation induite, ni a fortiori de lutter contre la délinquance économique et financière liée au trafic de stupéfiants.* »

Au-delà des chiffres et des faits, c'est le tissu socio-économique et la cohésion sociale de la Martinique qui sont mis en péril. L'insécurité, la peur et la désespérance minent nos efforts de développement et plongent la population dans le désarroi. Les Martiniquais attendent une action résolue et rapide de votre part, une lutte impitoyable et sévère contre la prolifération des armes et des stupéfiants. C'est le devoir de l'Etat, dans le cadre de ses missions régaliennes.

Malgré quelques efforts engagés ces dernières années et ces derniers mois, le retard pris par l'Etat a permis aux trafiquants de renforcer leur ancrage dans les territoires jusqu'aux campagnes, et d'internationaliser leurs activités affaiblissant d'autant plus une réponse pénale « *confinée au niveau national* », dépourvue des moyens requis et qui tarde à se manifester. L'Etat est en toute conscience en train de vider un océan avec une cuillère à soupe.

En tant que Président du Conseil Exécutif de Martinique et en tant que citoyen, il est de ma responsabilité personnelle de vous alerter sur le péril qui nous guette. C'est pourquoi je vous demande l'organisation sans délai d'une réunion interministérielle sur la situation du trafic de stupéfiants et d'armes aux Antilles – Guyane, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y remédier, associant les élus locaux et nationaux.

En outre, des actions phares pourraient déjà être lancées sur le terrain :

- Le renforcement des effectifs de la Police, de la Gendarmerie Nationale, des Douanes, de la Justice et de l'Administration pénitentiaire ;
- L'installation des radars côtiers tant attendus ;
- L'installation de scanners permettant le contrôle systématique des conteneurs au Grand Port Maritime de Fort-de-France ;
- L'installation de scanners pour le contrôle des passagers au départ de l'aéroport ;
- L'organisation d'une véritable coopération en matière de sécurité et de justice entre la France et les pays d'origine et de transit des produits stupéfiants et des armes.

Ces actions ne porteront leurs fruits que si elles sont adossées à une stratégie globale de prévention et d'accès à l'emploi des jeunes, afin d'offrir au plus grand nombre une alternative à la criminalité

et des perspectives de développement. La Collectivité que je préside porte en ce sens le projet d'un « plan jeunesse » que nous souhaitons mettre en œuvre urgemment avec l'Etat, pour l'insertion professionnelle de plus de 2500 jeunes.

L'État, dont c'est la compétence et la responsabilité, doit répondre présent avec fermeté et détermination face à la montée en puissance de ce narcotrafic qui atteint déjà la vie des Martiniquais et nous fait courir un risque de chaos social et de déstabilisation majeure de nos institutions.

Je me tiens à votre disposition pour l'organisation d'un échange dans ces prochains jours et vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique

